AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃOAFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/ Ext 2558
Website: www.au.int

Déclaration conjointe de la presse

La Mission de haut niveau de l'UA, de l'UE et de l'ONU se rend à Tripoli pour renforcer la coopération sur les questions de migration et de protection en Libye

Tripoli, Libye, 23 février 2018 - Une mission de haut niveau de l'Union africaine, de l'Union européenne et des Nations Unies s'est rendue à Tripoli aujourd'hui pour faire le point sur les progrès réalisés et renforcer la coopération avec les autorités libyennes sur une réponse jointe aux défis de la migration et de protection. La visite en Libye fait directement suite à la réunion du Groupe technique conjoint de l´Union africaine - Union européenne - Nations Unies à Bruxelles, en décembre 2017.

La mission comprenait une Commissaire de l'Union africaine S.E. Amira El-Fadil, les représentants du Service européen pour l'action extérieure (EEAS) et de la Commission européenne, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ils ont rencontré le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohammed Sialla et d'autres responsables libyens, dont le vice-ministre de l'Intérieur et le directeur de la Direction générale de la lutte contre les migrations illégales, et ils ont visité un centre de détention pour les déplacés internes.

La Mission conjointe s'est félicitée des progrès réalisés avec le retour volontaire humanitaire de 19.370 migrants de retour dans leur pays d'origine en 2017 et de 9.379 depuis le 28 novembre 2017 à ce jour. Parallèlement, 1.211 réfugiés ont été évacués de la Libye vers le Niger en vue de leur réinstallation depuis décembre 2017. Des efforts supplémentaires sont toutefois nécessaires pour assurer la protection des réfugiés, notamment en permettant au HCR de travailler au-delà des sept nationalités officielles reconnues par le gouvernement libyen dans le cadre de leur évacuation hors de la Libye pour leur réinstallation.

La Mission conjointe a également souligné la nécessité de mettre en œuvre un enregistrement complet et systématique aux points de débarquement et dans les centres de détention par les autorités libyennes, avec le soutien de l'OIM et du HCR. Ceci afin d'assurer la sécurité et la traçabilité de tous les réfugiés et migrants. Il a également souligné l'importance d'améliorer les conditions des migrants et des réfugiés dans les centres de détention, notamment en permettant un accès sans entrave aux agences des Nations Unies et aux acteurs humanitaires, ainsi que la protection et la libération des personnes vulnérables. La nécessité d'améliorer le niveau des services consulaires offerts par les pays d'origine a été jugée cruciale afin de maximiser le potentiel de l'aide humanitaire aux migrants vulnérables qui souhaitent retourner chez eux. La mission a reconnu que la réouverture du refuge de l'OIM pour les migrants vulnérables doit être une priorité et les progrès réalisés dans la mise en place d'un centre de transit et de départ pour les réfugiés.

En outre, la Mission a souligné la nécessité de mettre progressivement un terme au système de détention arbitraire et d'éviter la détention d'enfants et d'autres personnes vulnérables, et de travailler au démantèlement éventuel des centres de détention. La

mission a également souligné la nécessité de décriminaliser la migration irrégulière en Libye, y compris le démantèlement des réseaux de trafic et de contrebande, ainsi que la nécessité de développer une approche durable et à long terme des questions de migration dans les pays d'origine et de transit afin d´aborder les moteurs de la migration irrégulière.

La Mission conjointe a également demandé aux autorités libyennes de prendre des mesures pragmatiques afin de faciliter la sortie des migrants/réfugiés, notamment en renonçant à l'obligation de visa de sortie dans ces circonstances exceptionnelles.

La Mission conjointe a exprimé son soutien continu aux autorités libyennes dans leurs efforts pour relever les défis de la migration irrégulière. Au cours des prochaines semaines, le niveau opérationnel du groupe de travail continuera de s'engager et de collaborer avec les autorités libyennes afin de consolider les progrès réalisés aujourd'hui.